

RÉSOLUTION OIV-VITI 607-2018

RECOMMANDATIONS DE L'OIV AU SUJET DE L'UTILISATION D'ALTERNATIVES AUX PRODUITS DE SYNTHÈSE DE LEVÉE DE DORMANCE UTILISÉS DANS LA PRODUCTION DES RAISINS DE TABLE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Sur proposition de la Commission I « Viticulture » et de la Sous-commission « Raisins de table, raisins secs et produits non fermentés de la vigne »,

VU l'article 2, paragraphe 2 b f) de l'Accord du 3 avril 2001 portant création de l'Organisation internationale de la vigne et du vin, et au titre de l'axe 1 du Plan stratégique 2015-2019 de l'OIV, qui prévoit de « promouvoir une vitiviniculture durable »,

CONSIDÉRANT l'importance économique de la consommation des raisins et de ses produits non fermentés, qui représentent près de la moitié de la production mondiale totale de raisins,

CONSIDÉRANT les avancées enregistrées par les travaux menés au sein de la Sous-commission « Raisins de tables, raisins secs et produits non fermentés de la vigne », qui ont récemment été centrés sur les alternatives à divers intrants de la production des raisins de table, que ce soit dans vignoble ou au niveau post-récolte,

CONSIDÉRANT le document d'expertise de l'OIV « Alternatives aux agents de levée de dormance et autres agents utilisés dans la production des raisins de table » publié en 2018 et continuellement mis à jour,

CONSIDÉRANT la résolution OIV-VITI 422-2011 relative aux spécifications pour les aspects environnementaux de la durabilité dans le secteur des raisins de table et des raisins secs, et en particulier les parties concernant la mise à disposition d'informations spécifiques relatives aux alternatives aux intrants dans la production des raisins de table et des raisins secs,

CONSIDÉRANT les résultats des nombreux travaux scientifiques publiés récemment et consacrés aux alternatives aux produits chimiques et autres agents destinés à produire une levée de dormance artificielle,

DÉCIDE :

- d'encourager la recherche et d'étudier les utilisations d'extraits végétaux, d'engrais durables et spécifiques, d'hormones, de pratiques agronomiques et de produits chimiques en tant qu'alternatives aux produits de synthèse de levée de



dormance.